



## REGLEMENTATION MARCHANDISES DANGEREUSES

### Formation initiale / recyclage Personnel Passage, Vente

### Catégorie 9 IATA 1.5.A OACI 1.4

#### Objectifs du module :

Permettre de :

- Identifier les M.D.
- Appliquer la réglementation M.D.
- Connaître les dispositions spéciales pour les passagers
- Contrôler l'application des dispositions en vigueur

#### Public et prérequis :

- Taille du groupe : maximum 12 pers.
- Type de public : personnel passage, vente
- Prérequis : bonne maîtrise du français oral et écrit

#### Modalités techniques et pédagogiques :

- Face à face pédagogique
- Documents remis : brochure papier
- Intervenant : selon disponibilités

#### Suivi et évaluation :

- Modalités de suivi : formation recyclage tous les 24 mois
- Modalités d'évaluation : test d'aptitude à l'issue du stage – 80 % de réussite au minimum
- Document d'évaluation de satisfaction
- Attestation de présence / Diplôme certifiant individuel

#### Modalités de déroulement :

- Durée : initiale / recyclage 4 heures
- Date et lieu : à convenir

#### Programme :

Contenu détaillé

Comprendre la philosophie générale des marchandises dangereuses

Connaître les origines de la réglementation

Identifier les Marchandises Dangereuses qui sont soit  
- interdites au transport par air  
- exemptées selon la réglementation

Savoir lire le tableau 2.3.A (marchandises dangereuses autorisées en tant que passagers et membres d'équipage)

Être en mesure de repérer les marchandises dangereuses « cachées »

Connaître les étiquettes de danger

Connaître les mesures d'urgence en cas d'incident

AIR CONSULT – 246, chemin du Crêt – 01170 GEX

☎ 04 50 41 52 42 – ✉ fabienne.fourques@airconsult-bf.com

[www.air-consult.fr](http://www.air-consult.fr) – SAS au Capital de 8000 Euros – Siret 42870560200012 - TVA FR26428705602